## Chapitre X

### J. BOUTRAIS (1972) et A. BEAUVILAIN, P. GUBRY (1981)

# LES DONNÉES

Approches de la mobilité géographique - les types de courants migratoires.

Les sociétés au Nord du Cameroun, après être restées longtemps antagonistes, commencent à présenter des indices d'imprégnation réciproque. Là réside sans doute le point le plus important de l'évolution sociale actuelle, depuis l'établissement de rapports pacifiques entre les populations. Parmi les facteurs qui entraînent les sociétés à sortir de leur cadre traditionnel, figure en premier lieu la mobilité de la population, elle-même conséquence de la sécurité.

Les migrations, revêtant aux siècles précédents l'aspect catastrophique d'exodes de peuples chassés par les conquêtes deviennent un choix accepté librement par une proportion toujours plus grande d'habitants. Conduisant à un brassage de populations très différentes, elles favorisent la diffusion de modèles culturels. Inversement, l'uniformisation facilite les déplacements de population, en atténuant les difficultés d'adaptation des migrants. Mais plus une population s'uniformise plus les courants migratoires deviennent difficiles à cerner. Ainsi, la documentation sur les migrations des Musulmans — certainement importantes — fait largement défaut, alors que plusieurs déplacements de Païens sont maintenant assez bien connus.

Avant d'analyser les migrations en elles-mêmes, il convient donc de présenter les moyens disponibles pour les appréhender.

# APPROCHES DE LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Dans certains pays, les recensements administratifs comportent des indications concernant les migrations. Les fiches individuelles de recensement mentionnent les domiciles successifs et la durée du séjour dans chaque lieu. Il suffit alors de les dépouiller, soit de manière systématique, soit par sondage, pour obtenir une idée d'ensemble des mouvements de population, de leurs modalités, de leurs ampleurs et de leurs directions principales. Ce n'est malheureusement pas le cas au Nord du Cameroun.

Autrefois, les administrateurs indiquaient parfois, à la suite d'un recensement, les effectifs d'entrées et de sorties du canton depuis le recensement précédent. Mais ces renseignements n'étaient pas obligatoires. Ils n'étaient donc collectés que

de façon éparse sans permettre d'en dégager des conclusions concernant les principaux flux de population.

Les derniers recensements administratifs n'indiquent que l'arrondissement du lieu de naissance, sans autre précision quant aux résidences antérieures à l'actuelle. Ils ne sont donc que d'une faible utilité pour une approche des migrations, celles-ci se produisant souvent à l'intérieur d'un même arrondissement. Dès lors, le recours à l'enquête directe sur le terrain devient indispensable, même si elle se heurte à des difficultés : lenteur de la collecte des renseignements et lourdeur de leur dépouillement.

Si les recensements administratifs n'offrent qu'une vue statique de l'état de la population, la comparaison de recensements successifs peut se révéler utile pour saisir une évolution. Mais ce travail achoppe devant de nouvelles difficultés. Avant 1940, l'administration coloniale n'en était encore qu'au stade de la prise de contact avec la plupart des populations de la région. Aussi les recensements n'enregistraient-ils qu'une partie des habitants. Jusqu'en 1950, il était impossible de discerner si l'accroissement des chiffres correspondait à une augmentation effective de population ou bien au fait que les gens se laissaient plus facilement dénombrer. La comparaison des chiffres d'un recensement à l'autre en est rendue plus délicate. D'autre part, les recensements ne s'effectuaient pas autrefois au même moment, d'une unité administrative à l'autre. Chaque administrateur décidait de lui-même de renouveler les chiffres précédents, jugés trop anciens ou trop approximatifs. La périodicité de ces recensements variait d'une circonscription à l'autre.

### La mobilité au cours des années soixante

Depuis l'Indépendance, les recensements sont nationaux et les résultats décalés d'un an au plus d'un département à l'autre. Ils permettent d'établir un « tableau de la population », photographie de l'état de la population à une année donnée (1). Ces tableaux ont fourni les éléments d'une carte de l'évolution de la population au cours d'une dizaine d'années (fig. 41).

Selon les cantons, le recensement pris comme point de référence date de 1957, 1958 ou 1959. Dans le cas de certains cantons, des recensements plus anciens donnent à l'évolution une plus grande « profondeur » dans le temps. Mais ces données étant disparates, il est impossible de les cartographier pour l'ensemble de la région. Seuls les chiffres de la décennie des années soixante sont donc retenus.

La carte de l'évolution de la population indique les pourcentages d'accroissement ou de diminution de la population totale de chaque canton depuis dix ans. Elle met en évidence l'ampleur des changements démographiques qui affectent actuellement la région. Très peu de cantons présentent en effet un peuplement stationnaire (considéré ainsi lorsque les accroissements ou les diminutions n'atteignent pas 5% du chiffre de référence). Il en résulte des perturbations importantes dans les rapports de l'homme à l'espace, notamment au niveau des terroirs.

Bien que le Nord du Cameroun soit souvent considéré comme une région « stable » au point de vue humain, ces changements démographiques supposent des efforts d'adaptation continuels de la part des habitants. Les situations « traditionnelles » et figées doivent être certainement plus rares qu'il n'est souvent affirmé.

<sup>(1)</sup> ORSTOM (Section de Géographie), 1963, 1967 - Tableau de la Population du Cameroun. 3 vol. multigr.

L'ensemble des cantons de plaine voient leur population augmenter, sauf ceux situés en bordure du Logone, dans le district dit du « Bec de canard ». L'augmentation est d'autant plus importante que les cantons sont plus proches des Monts Mandara. Lorsque les cantons voisins des massifs recouvrent de grandes plaines alluviales fertiles, la population s'accroît rapidement, doublant en une décennie. C'est le cas d'une série d'entre eux, jalonnant les massifs des Fali, la plaine de Gawar et surtout celle de Koza au nord des massifs mafa. Par contre, les Monts Mandara perdent plus qu'ils ne gagnent des habitants. C'est surtout net au sud où certains cantons se vident littéralement. Le cas le plus impressionnant est celui des Njegn du canton de Dazal qui, de 5 000 habitants en 1958, se retrouvent à 1 500 seulement en 1967. La baisse du peuplement est encore plus grave dans le canton fali de Kangou qui, sans être typiquement montagneux, présente une surface accidentée de chaos et de collines rocheuses où se dispersait autrefois un habitat dense. Le canton avait 6 000 habitants en 1959. Il n'en conserve plus que 870 en 1967, c'est dire qu'il est pratiquement dépeuplé.

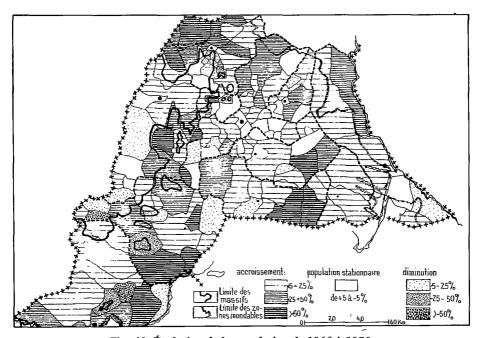


Fig. 41 Évolution de la population de 1960 à 1970

Les variations de population de chaque canton laissent supposer des migrations importantes. Les chiffres obtenus ne permettent pourtant pas de les estimer. L'excédent des naissances sur les décès entre en jeu pour accroître la population, même si les sorties surpassent les départs. Or cet excédent naturel n'est pas uniforme. Les études démographiques effectuées dans la région ont démontré que le comportement démographique varie considérablement selon les ethnies.

La composition ethnique de chaque canton sert donc de base pour le calcul d'un taux d'accroissement annuel moyen. Ce taux permet de calculer quelle serait la population de chaque canton si les déplacements étaient nuls. La comparaison de

ce résultat avec la population effective indique le solde migratoire de chaque canton.

La carte suivante reporte les excédents ou les déficits migratoires, ramenés à un pourcentage par rapport à l'effectif de départ, au début de la période étudiée. En mettant en évidence des secteurs à déficit migratoire estompé dans la carte précédente par un excédent naturel très fort, cette carte circonscrit mieux les « réservoirs de migrants » (fig. 42).

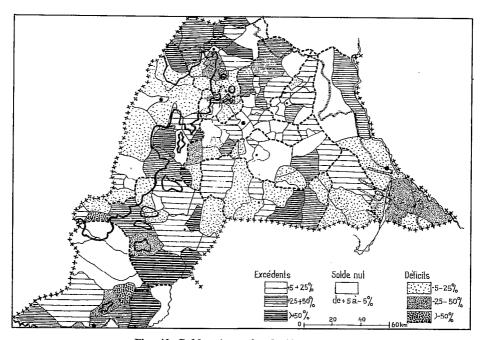


Fig. 42 Solde migratoire de 1960 à 1970

Les Monts Mandara au nord et les massifs-îles fali au sud apparaissent alors nettement comme l'une des zones de départ les plus importantes, l'autre étant représentée par l'ensemble des cantons païens du Logone, sauf celui de Pouss. Un autre fait n'apparaissait pas sur la carte précédente: l'existence de cantons déficitaires dans la plaine du Diamaré elle-même. La plupart sont des cantons de Païens de plaine aux villages accrochés à des pitons rocheux qui accidentent la pénéplaine: Moundang, Guiziga au sud et au nord de Maroua, Guidar. Tous ces Païens tendent à quitter leurs anciens villages, établis sur le pédiment rocheux du socle, pour migrer vers d'autres parties de la plaine, plus fertiles.

La carte délimite aussi les principales zones d'accueil des migrants : les plaines en contrebas des Monts Mandara et les cantons voisins du « bloc païen » du Logone. L'exemple le plus frappant est celui du canton de Guidiguis, au milieu de l'arrondissement de Kaélé. En fait, ce canton recouvre le no man's land qui séparait les Toupouri à l'est et les Foulbé de Doumrou et de Binder au Tchad. Cette zone presque vide, appelée parfois « le désert de Torok », correspond à des placages de sols argileux compacts et stériles mais aussi à un glacis militaire entre Foulbé et

Toupouri. Les chapitres précédents ont montré comment toute la région était autrefois cloisonnée par ces zones vides où personne n'osait s'établir ni même s'aventurer sans le risque de subir les attaques des voisins. Au nord, de multiples guerres entre Foulbé et Mandara avaient fini par dévaster une zone frontière, faiblement peuplée, où l'insécurité régnait de façon permanente. Il se produit actuellement un repeuplement de ces espaces tampons et une recolonisation agricole à partir des noyaux païens très peuplés.

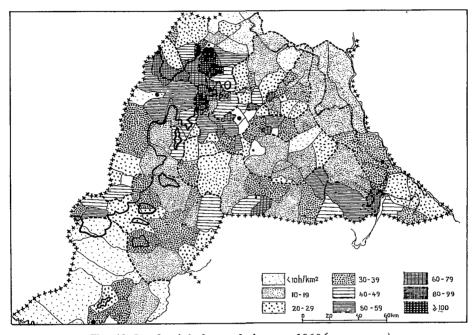


Fig. 43 Les densités de population vers 1960 (par cantons)

Cette observation présuppose que les migrations sont toujours orientées des zones bien peuplées vers d'autres zones moins densément occupées. Les contraintes historiques à l'origine des inégalités de répartition du peuplement ne jouant plus, les migrations traduiraient un retour à un rééquilibre ou du moins, à une réduction des écarts de densité. Est-ce bien toujours le cas? Les migrations n'accentuent-elles pas parfois des déséquilibres apparents? Afin de donner un premier élément de réponse à cette question, comparons les soldes migratoires aux densités enregistrées au début des années soixante (fig. 43).

De la juxtaposition de la carte des densités vers 1960 et de celle du solde migratoire pendant la décennie suivante, ressort effectivement une corrélation d'ensemble, c'est-à-dire que la seconde est le négatif de la première. C'est surtout le cas des blocs païens (Monts Mandara et plaines du Logone) par rapport aux cantons qui les entourent. Tous les cantons offrant des espaces vacants ont joué, à un degré plus ou moins accentué, un rôle d'accueil de migrants. Le peuplement tend à se répartir de façon plus uniforme par un étalement des fortes densités vers les espaces moins densément occupés.

Cependant, un examen plus détaillé des deux cartes révèle de nombreuses exceptions. Ainsi, deux cantons voisins, aux densités de départ sensiblement égales, évoluent en sens inverse : l'un perd des habitants (Midjivin) tandis que l'autre en gagne (Moutouroua). Les cantons qui perdent le plus d'habitants en valeur relative ne présentaient pas toujours en 1960 des densités plus élevées que leurs voisins. C'est le cas des Païens du Logone au sud-est de la région. Inversement, les cantons qui accueillent les plus gros effectifs de migrants ne se distinguaient pas toujours par des densités plus faibles que les cantons voisins ; par exemple, dans le bassin de la Bénoué.

D'une façon générale, l'ampleur relative des départs n'est pas liée directement à l'importance absolue des densités. Cela ressort nettement d'une comparaison de l'évolution démographique au nord et au sud des Monts Mandara. Les pertes des cantons montagnards aux environs de Mokolo ne sont pas en rapport avec leurs densités, si elles sont comparées au déficit des cantons méridionaux, notamment des cantons fali. Les contextes de départ ne sont pas les mêmes, d'une extrémité à l'autre de la chaîne montagneuse. Les déplacements ne présentent pas non plus les mêmes modalités d'un cas à l'autre.

Les migrations n'aboutissent pas à un véritable rééquilibre de la charge démographique ou bien ce processus est en cours mais à des stades très divers, d'un groupe de cantons à l'autre. On peut même se demander si ce rééquilibrage représente la dynamique des déplacements ou s'il ne s'agit pas d'une hypothèse trop simple pour être confirmée par les faits. Plutôt qu'à un étalement homogène du peuplement dans l'espace, simple vue de l'esprit, les migrations traduisent peut-être une adaptation du peuplement aux potentialités du milieu naturel.

Dans ce cas, les inégalités de densités ne disparaîtront pas. Les migrations aboutiront seulement à modifier leur agencement spatial. Mais il est évident que les migrations ne répondent jamais tout à fait à un tel déterminisme. Le contexte social intervient pour freiner ou pour amplifier les réponses des populations aux sollicitations du milieu naturel. Les potentialités naturelles ne se maintiennent pas non plus immuables : dégradation des sols, nouvelles cultures ou aménagements introduisent des variations dans l'attrait des secteurs d'immigration. La région offre de bons exemples de telles fluctuations d'aptitude agricole. Les migrations correspondent donc rarement à un ajustement harmonieux du peuplement au potentiel agronomique.

Résumons les principaux résultats obtenus par la comparaison de plusieurs recensements administratifs. Deux courants migratoires modifient la répartition du peuplement : une descente des montagnards vers les plaines en contrebas des massifs et une émigration des Païens de plaine vers les cantons limitrophes. Dans l'ensemble, les montagnes se vident, alors que la plupart des plaines se peuplent rapidement. Mais cette évolution se manifeste de façon très inégale d'une zone à l'autre. Les motivations des déplacements, de même que leurs modalités, ne sont probablement pas uniformes.

La localisation exacte des zones d'accueil reste encore imprécise. Des cantons recouvrent à la fois une bordure de massif et une partie de plaine. Leur solde migratoire stable peut englober une diminution d'un côté compensée par un accroissement de l'autre. De même, la plupart des cantons de plaine comprennent à la fois des villages qui dépérissent et d'autres qui prospèrent. La comparaison de la carte d'évolution par cantons et d'une carte d'évolution de la même population par villages indique combien les limites administratives sont dénuées de signification en ce domaine (1).

Le fait essentiel tient moins à la diminution relative d'un canton par rapport à son voisin qu'à celle d'un groupe de villages par rapport à un autre. Dans le cas de l'arrondissement de Kaélé, les villages situés sur les pédiments rocheux et autour des pitons perdent des habitants, alors que ceux de vallées et de placages alluviaux en gagnent. La limite des villages en cours de régression et de ceux en cours de peuplement recoupe les limites administratives des cantons de Moutouroua, Midjivin et Boboyo. C'est dire combien ces limites sont peu significatives pour cerner les mouvements migratoires.

L'analyse doit donc se situer au niveau de chaque village ou même de chaque quartier pour déceler les échanges de population. Sans doute, les échanges entre la montagne et la plaine sont-ils assez simples, puisqu'ils se réduisent, pour l'essentiel, à un seul courant qui alimente la croissance des villages de plaine par ponctions sur les massifs. Mais il est impossible de déterminer, par une approche indirecte, jusqu'où s'étale en plaine le flux des montagnards descendus de leurs massifs. Les zones les plus proches des massifs reçoivent les effectifs les plus nombreux mais d'autres contingents ne se dispersent-ils pas à plus longue distance ?

Enfin, le solde migratoire ne suffit pas à lui seul pour appréhender tous les courants de population. Un solde presque nul peut masquer des mouvements qui ne sont pas à négliger, même s'ils aboutissent localement à un peuplement stationnaire. Dans ce cas, le critère ethnique prend toute sa valeur. Sous un solde migratoire nul, des départs peuvent compenser des arrivées de membres d'autres ethnies, répondant à des motivations différentes.

Malheureusement, les recensements actuels n'indiquent plus l'appartenance ethnique des habitants. Ils ne permettent plus de mettre en évidence ce type de courants migratoires. L'intérêt de l'approche indirecte s'en trouve limité. L'infirmité des sources conduit à entreprendre une enquête directe sur le terrain pour saisir l'importance et les modalités de chaque déplacement de population. Mais inversement, ce type d'enquête prive d'une vue d'ensemble des migrations dans la région. Elle n'apparaîtrait qu'à la suite d'une multiplication de telles études partielles, ce qui n'est guère possible.

Le recensement de 1976 ne comportait pas de questions détaillées se rapportant aux migrations. Cependant, certains indices démographiques varient en fonction des déplacements de population. Leur étude offre une possibilité de repérer et d'estimer des courants migratoires à l'échelle de la région.

# Les données du recensement de 1976 (1)

L'analyse des rapports de masculinité ( $\frac{M}{F} \times 100$ ) est riche d'enseignements concernant les mouvements migratoires, dans la mesure où – à quelques exceptions près – les hommes se déplacent plus que les femmes. Le rapport de masculinité est donc influencé très tôt par les déplacements de population, généralement dans le sens d'une baisse en zone d'émigration et d'une hausse en zone d'immigration.

L'examen de la carte des rapports de masculinité par canton en 1976 permet ainsi de mettre en lumière ces deux types de zones (fig. 44).

Les zones d'émigration (rapport de masculinité inférieur à 88) se localisent essentiellement dans le sud du département du Margui-Wandala et le nord de

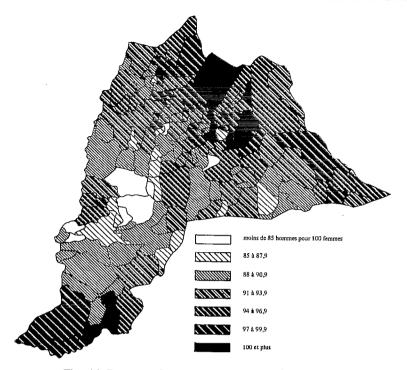


Fig. 44 Rapports de masculinité en 1976 (par cantons)

l'arrondissement de Guider (Hina, Mousgoy,...), zone de plateaux relativement isolée très tôt soumise à l'exode rural et à la descente en plaine. La limite méridionale des départements du Diamaré et du Margui-Wandala (Boula, Ouzal-Loulou, Kola) à cheval sur la plaine et la montagne, est à classer dans cette catégorie.

L'émigration est sensible aussi dans certains secteurs des pays toupouri (Doubané) et moundang (Doumrou) où les populations sont très ouvertes aux influences extérieures et favorables aux déplacements.

Les faibles rapports de masculinité de certains petits cantons peul (Bozo, Débi, Yoldéo, Mindif), constituent un cas particulier, qui met en lumière le phénomène de transhumance saisonnière, beaucoup d'hommes étant partis avec les troupeaux en direction des pâturages de saison sèche des vallées du Logone, du mayo Kébi et des bords du lac Fianga, notamment. Cela a pu entraîner une certaine omission d'hommes au recensement, dont la « situation de résidence » était difficile à définir (1).

Les zones d'immigration (rapport de masculinité supérieur à 97) sont d'abord les zones urbaines (Maroua et surtout Garoua) à forte croissance de population.

Des rapports de masculinité élevés sont observables également dans les cantons situés en plaine en bordure de la montagne, par suite de la descente de

<sup>(1)</sup> Un « résident » est une personne demeurant depuis plus de 6 mois dans le même arrondissement et qui a l'intention d'y demeurer.

montagnards. Les cantons de Mouyengué, de Palbara, de Mora, de Djoundé et de Doulo en sont des exemples typiques, que l'on pourrait compléter par la zone rurale périphérique de Garoua.

Dans la vallée du Logone, le projet rizicole de la SEMRY fixe sur place une importante main-d'œuvre avec une certaine prédominance masculine.

Le cas des cantons ruraux peul du nord et de l'est de l'arrondissement de Maroua (Petté, Fadéré, Balaza, Dargala) et du sud de l'arrondissement de Bogo est plus délicat à interpréter. Leur forte masculinité est sans doute le résultat de la conjonction de trois phénomènes :

- une certaine sous-estimation des femmes, souvent observée en milieu musulman traditionnel;
  - la présence de bergers (hommes surtout) accompagnant leurs troupeaux ;
- une certaine émigration matrimoniale féminine en direction des villes comme Maroua.

Entre ces deux types de zones d'émigration et d'immigration, on observe en particulier le maintien de la population dans les zones les plus fortement peuplées de la montagne, encore peu ouvertes sur l'extérieur et où le système de production est resté très intensif.

Le sens des mouvements migratoires internes à la zone d'étude peut être appréhendé par la comparaison entre les lieux de résidence actuelle et les lieux de résidence antérieure au recensement (fig. 45).

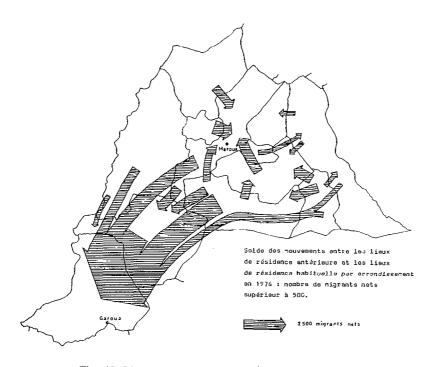


Fig. 45 Mouvements migratoires (par arrondissements)

Trois types de mouvements se dégagent :

- Des migrations rurales qui s'exercent souvent des zones les plus denses vers des zones à densité inférieure.
- L'attraction de la ville de Maroua qui recouvre approximativement le département du Diamaré et dans une moindre mesure l'arrondissement de Mora (1).
- Le mouvement vers l'arrondissement de Garoua, de loin le plus important, qui résulte de deux phénomènes : l'attraction urbaine de Garoua et l'immigration en milieu rural, notamment en direction de la zone du projet de colonisation Nord-Est Bénoué (6 000 immigrants environ en 1976) (2).

Cependant, la région est loin d'être isolée dans le contexte national et international. Les migrations *externes* prennent de plus en plus d'importance, comme en témoignent les chiffres suivants calculés d'après les données du recensement de 1976, par comparaison entre les lieux de résidence habituelle et les lieux de résidence antérieure.

Tableau 16 : Échanges de population entre la région et l'extérieur

	Émigration à partir de la région (3)	Immigration en direction de la région	Solde migratoire
Département du Logone et Chari	8 401	4 473	- 3 928
Reste de la province du Nord	14 765	7 410	- 7 355
Province du Centre-Sud	12 610 (4)	7 102	5 508
Province de l'Est	3 497	1 092	- 2 405
Province du Littoral	5 212 (5)	2 777	- 2435
Province du Nord-Ouest	623	160	- 463
Province de l'Ouest	1 754	1 460	- 294
Province du Sud-Ouest	499	374	- 125
Sous-total Cameroun	47 361	24 848	- 22 513
Étranger : Tchad	?	35 165	(+)
Nigeria	?	25 462	(-)
Autres pays	?	3 672	?
Sous-total Étranger	?	64 199	.?

<sup>(1)</sup> Pour les questions de croissance urbaine voir : BEAUVILAIN (A.), 1981. Après ajustement, la population des villes de Maroua et de Garoua était respectivement de 67 200 habitants et de 63 900 habitants en 1976. (2) Projet localisé en périphérie de la zone étudiée, mais inclus dans l'arrondissement de Garoua, pris ici en compte en totalité.

<sup>(3)</sup> Départements du Diamaré, du Margui-Wandala, du Mayo-Danaï et arrondissements de Garoua et de Guider.

<sup>(4)</sup> Dont 53% à Yaoundé.

<sup>(5)</sup> Dont 75 % à Douala.

Le solde migratoire négatif, déjà mis en relief à propos de l'analyse de la structure de la population, apparaît plus clairement ici. Si elle ne représente encore qu'une faible part de la population recensée (1,6%), l'émigration n'en constitue pas moins une donnée significative, le solde migratoire étant négatif pour toutes les unités administratives du pays.

Les courants migratoires se dirigent, par ordre d'importance décroissante, vers :

- Le sud de la province du Nord : département de l'Adamaoua et arrondissements de Tcholliré et de Poli. Il s'agit de zones à très faibles densités dans lesquelles se réalisent de plus en plus des projets de colonisation rurale. A noter également, la présence de la ville de Ngaoundéré, appelée à une forte expansion par suite de l'implantation du terminus du chemin de fer transcamerounais depuis 1974.
- La province du Centre-Sud, où se situe la capitale, Yaoundé, point d'aboutissement principal des migrations originaires du Nord, mais où l'on trouve également les complexes agro-industriels sucriers de l'arrondissement de Mbandjok, qui emploient une forte proportion de salariés agricoles, moundang et toupouri principalement.
- Le département du Logone et Chari, à l'extrême-nord, faiblement peuplé, qui offre des débouchés à l'élevage, mais aussi au commerce dans les petits centres urbains et où les complexes rizicoles sont appelés à se développer.
- La province du Littoral, avec la ville de Douala, « capitale économique » et pôle industriel du pays.
- Enfin, les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest, plus marginales dans le courant migratoire.

Les migrations *internationales* sont beaucoup plus difficiles à saisir, puisqu'il est impossible de connaître les émigrants, ceci d'autant plus que les pays voisins n'ont pas encore exécuté de recensement (Tchad) ou possèdent des données fortement sujettes à caution (Nigeria). Toujours est-il que 94% des immigrants en provenance de l'étranger sont originaires du Tchad et du Nigeria. Selon les estimations les plus vraisemblables, le solde migratoire serait positif avec le Tchad (sans compter l'apport des réfugiés depuis 1979, qui n'a fait que renforcer considérablement cette tendance) et négatif avec le Nigeria, qui offre des activités économiques variées.

Au total, le trait majeur qui se dégage de l'analyse des mouvements migratoires est celui d'un déplacement Nord-Sud en direction des pôles économiques dominants du pays. Ce mouvement encore embryonnaire par comparaison aux potentialités humaines existantes, est appelé selon toute vraisemblance à se développer avec les progrès de la scolarisation et une intégration plus étroite dans l'économie de marché.

Le développement actuel de Garoua ne peut guère que ralentir le mouvement et la capitale provinciale apparaît plus comme une étape de la migration vers le Sud, qu'un pôle de fixation de la population.

### LES TYPES DE COURANTS MIGRATOIRES (1)

Les difficultés d'une approche des déplacements de population, par suite de l'insuffisance des recensements, montrent combien leur étude deviendra une tâche de plus en plus délicate. Il est encore possible de recourir aux données ethniques des anciens recensements. Mais, dans une décennie, ce ne sera plus tout

à fait le cas. Pourtant des indications d'ordre ethnique facilitent l'appréhension des migrations, notamment des plus courtes. Selon que les migrants restent dans leur « espace ethnique » ou en sortent, la signification de leur déplacement et ses implications sociologiques sont différentes. Le contexte spatial fournit donc un premier critère de différenciation des migrations.

# L'influence du contexte spatial

L'importance de la distance parcourue importe moins que la sortie ou non du groupe ethnique. Il s'agit de savoir si le migrant est considéré comme un étranger ou non dans le village où il s'installe. Cette réalité est encore très sensible dans une région où la plupart des liens sociaux sont basés sur le critère ethnique. D'un groupe à l'autre, la solidarité ethnique ne s'affirme pas au même niveau spatial. Certains montagnards deviennent étrangers dès qu'ils quittent leurs massifs. Pour d'autres, les liens de solidarité s'étendent au niveau de toute l'ethnie. Un déplacement de quelques kilomètres chez les uns est plus important qu'une longue migration chez les autres lorsqu'elle ne sort pas des limites spatiales de l'ethnie. La mesure de l'ampleur des migrations doit donc toujours se référer au compartimentage ethnique de l'espace plutôt qu'à une distance absolue. De ce point de vue, une première distinction oppose les migrations « internes » aux migrations « externes » à l'espace ethnique des migrants.

### LES MIGRATIONS « INTERNES »

Les implications sociales et psychologiques des migrations internes ne sont pas accusées puisque le migrant ne change pas de contexte politique ou social. Restant au milieu des siens et dans le même cadre de vie, il n'est pas dépaysé. N'étant pas considéré comme un étranger, il n'est pas systématiquement défavorisé puisqu'il peut, sous certaines réserves, acquérir des terres, participer aux cérémonies religieuses et inversement, bénéficier de leur protection spirituelle comme de l'aide sociale de ses voisins. Malgré tout, les déplacements sont rares même dans ce cadre restreint.

L'ensemble de la population, surtout les montagnards, reste attachée aux lieux des ancêtres. Lorsque les gens s'en vont, c'est la plupart du temps contraints de le faire. Ils s'éloignent le moins possible de leur lieu de naissance. Souvent, les montagnards partent s'installer dans le massif de leur mère où ils peuvent bénéficier de l'assistance de leur famille maternelle. Mais le cloisonnement de l'espace montagnard est poussé à un tel point qu'il ne favorise guère les migrations internes.

Par contre, un cloisonnement ethnique moins serré en plaine n'est peut-être pas sans rapport avec une fluidité plus grande du peuplement. L'organisation politique et religieuse codifiée sur un même modèle favorise cette mobilité interne. C'est notamment le cas des Musulmans, Mandara et Foulbé qui, d'un commandement à l'autre, retrouvent les mêmes principes d'organisation, Mais c'est aussi le cas de certains Païens qui ont élaboré une organisation politique plus large que les montagnards. Dans leur cas, au niveau de chaque village, le mode de répartition du pouvoir politique et religieux comme le système d'appropriation des terres sont identiques. Il n'existe pas de lien étroit entre un groupe de parenté et un village. La prééminence de l'organisation hiérarchisée de la chefferie sur la solidarité clanique facilite la dispersion des habitants. Toutes les conditions sont donc réunies pour que l'individu qui quitte son village ne soit pas pénalisé. Appartenant à une communauté politique qui dépasse le cadre villageois, chaque habitant peut s'installer dans un nouveau village sans perdre ses droits.

Ce contexte migratoire sera analysé plus en détail, d'après l'exemple des Guiziga. Leurs déplacements sont, en effet, importants par le nombre de personnes quittant leur village natal et par la succession de changements de résidence. Pour chaque village, le nombre d'habitants nés dans un autre village est égal ou supérieur aux gens nés sur place. Cela provient d'une série de déménagements couvrant de faibles distances. Les membres d'un clan ou d'un lignage, même les frères, se disséminent facilement dans le territoire de la chefferie.

Les déplacements présentent souvent des directions aléatoires. Même si des villages accueillent plus de gens qu'ils n'en perdent, les mouvements ne se font pas à sens unique. Les villages déficitaires reçoivent quand même des migrants. Les villages s'échangent donc leur population. Les déplacements s'orientent en tous sens à l'intérieur de l'ensemble territorial guiziga, de même que chez les Toupouri, les Moundang et les Guidar. La comptabilité de tous ces déplacements indique parfois des résultantes d'ensemble. Ce ne sont pas des flux migratoires mais une addition de mouvements individuels complexes dans leur détail.

Un premier déplacement à l'intérieur du territoire de la chefferie est rarement définitif, soit qu'il se prolonge par un nouveau déplacement, soit qu'il s'annule par un retour au village natal. Ces déplacements multiples et successifs obéissent davantage à des convenances personnelles qu'à des directions s'imposant à la masse de la population. Bien que la mobilité affecte un fort pourcentage de la population, ce n'est pas sous la forme de déplacements collectifs mais presqu'uniquement individuels. Dans chaque village d'accueil, les migrants proviennent d'origines très diverses. Le lieu d'origine ne détermine pas le choix de la zone d'implantation.

Peu à peu, des migrants débordent de leur « pays ». Ils tendent à peupler, en dehors de leur espace ethnique, d'autres secteurs où leur proportion devient de plus en plus forte. Ainsi les Guiziga deviennent-ils très nombreux dans l'arrondissement voisin de Mindif. Leur peuplement s'étale également sur la partie méridionale de celui de Maroua. De même, la plus grande partie des migrants toupouri se déverse au nord de la périphérie immédiate de leur pays, vers le canton de Kalfou et ceux de l'arrondissement de Mindif.

Ce faisant, ces migrants doivent s'adapter à une organisation qui n'est plus celle de leurs ancêtres. Même s'ils viennent rejoindre une partie des leurs, la composition ethnique de leur nouveau village est rarement homogène. Ils risquent de dépendre d'un chef de village d'une autre ethnie, en tout cas d'un chef de canton « étranger ». Leurs rapports avec le pouvoir politique n'ont plus pour cadre des liens d'affiliation, avec tout ce qu'ils impliquent en contraintes possibles mais aussi en solidarité et assistance.

Même si les déplacements portent sur de faibles distances, le changement de cadre ethnique et politique local est déterminant pour ces migrants. Très souvent, les limites administratives, héritières du découpage des commandements territoriaux traditionnels, jouent un rôle de « filtre » migratoire. Passée telle limite de canton ou d'arrondissement, le changement de contexte nécessite un plus grand effort d'adaptation. En fait, les déplacements à l'intérieur d'un même espace ethnique ne relèvent pas de migrations proprement dites mais d'une simple mobilité interne des populations.

### LES MIGRATIONS « EXTERNES »

La plupart des ethnies occupent encore, au Nord du Cameroun, un espace suffisamment compartimenté pour que le migrant ait conscience, à partir d'un certain moment, de quitter son « pays ». Les conditions d'installation deviennent alors bien différentes de celles qui viennent d'être décrites. Dernier venu, le

migrant subit les prérogatives des populations en place. Il dépend de chefs dont il ne comprend parfois même pas la langue. Il ne participe pratiquement pas aux décisions prises par la communauté villageoise mais il supporte largement le poids des corvées et des prestations dont elle est redevable. Par sa religion, il ne s'intègre pas à son nouveau milieu, sans pouvoir pour autant transplanter ses cultes, ni jouir de la protection qu'il pourrait espérer sur la terre des ancêtres. Le migrant acquiert rarement une pleine autonomie sociale en dehors de son espace ethnique. Il ne célèbre pas les principaux actes de la vie ni les grandes fêtes religieuses dans le nouveau village mais au pays natal. C'est là qu'il retourne se marier, c'est là qu'il participe aux fêtes, qu'il espère retourner vivre vers la fin de sa vie et d'être enterré.

Élément étranger à son nouveau village, il ne jouit pas non plus des principaux droits économiques reconnus aux autres villageois, du moins lors des premières années. Si le chef lui accorde le droit de débrousser, ce sont souvent les terres les moins fertiles et contre redevances. Le plus souvent, il doit se contenter de louer des terres. Les villageois ne tiennent pas à ce qu'il les achète ou bien exigent des conditions sévères. Malgré les recommandations administratives de bien accueillir les migrants, ils ne se départissent pas d'une appréhension à leur égard.

Ne disposant pas d'un statut à part entière, les migrants peuvent rarement s'installer au milieu du village d'accueil. Ils s'établissent en retrait, sur des lopins de terre prêtés par le chef de village ou loués. Leurs champs se trouvent plus loin, sur les terres marginales du terroir. Les migrations des Païens en pays musulman se traduisent par un paysage humain particulier. Aux villages groupés s'adjoignent des hameaux récents disposés à l'écart ou des habitations dispersées parmi les champs qui viennent d'être ouverts.

Le manque d'autonomie des migrants n'autorise pas un grand éloignement des points de départ. Les allées et venues, les échanges, sont incessants entre les zones d'accueil et les pays de départ. Une partie de la production de mil et des gains monétaires sont envoyés au village d'origine, destinés aux parents ou aux frères du migrant. Lui-même scinde parfois son exploitation et sa famille en deux parties, l'une restant cultiver les champs qu'il détient par héritage, alors que l'autre le suit dans sa nouvelle installation. Mais ce n'est le plus souvent qu'une situation provisoire accompagnant les premières années de l'émigration. A mesure que celle-ci devient plus ancienne et que la nouvelle exploitation prospère, la famille tend à s'y regrouper, laissant les parcelles au pays natal aux frères ou bien les abandonnant à la friche.

Les premiers migrants s'installent au plus près de leur lieu d'origine. Ensuite, par remplissage progressif des terroirs, les suivants vont chercher une place un peu plus loin. D'anciens migrants, insatisfaits des conditions imposées, à mesure que la saturation des terroirs accentue la pression sur la terre, vont tenter leur chance ailleurs. Ils s'installent dans des secteurs plus isolés et moins peuplés, jouant le rôle de pionniers, tandis que de nouveaux venus les remplacent dans le village qu'ils viennent de quitter. Un tel processus de déplacements successifs, de plus en plus éloignés du point de départ, sécrète de véritables courants migratoires. Chaque courant englobe un groupe de migrants dont le point commun tient à l'ethnie, parfois au massif ou au village de départ. Ils sont orientés dans une direction d'ensemble qu'il est possible de symboliser sur la carte par une flèche. Des échanges incessants matérialisent l'existence de ces courants dans la réalité quotidienne.

L'importance quantitative des migrants, en particulier des montagnards, faiblit avec l'éloignement du point de départ, si bien qu'on peut parler d'un flux submergeant progressivement les zones d'accueil. Ce flux présente un front mobile qui se déplace au fur et à mesure de la saturation des villages atteints par les plus gros contingents de migrants. Pour une même zone d'accueil, ce front peut être

plus ou moins avancé selon les secteurs qui alimentent les départs. Bien que les migrants de chaque secteur tendent à s'établir dans les villages les plus proches, des décrochements surviennent dans la position des fronts, des décalages ou des superpositions locales dans celle des courants migratoires. Contrairement aux déplacements internes caractérisés par leur désordre, les migrations externes s'identifient par des orientations préférentielles « d'écoulement », à partir de l'espace ethnique d'origine. C'est le cas notamment de la descente des montagnards vers les plaines.

Par rapport à ces migrations qui aboutissent à un peuplement « en tache d'huile » de l'espace avoisinant les zones de départ, d'autres courants se caractérisent par des déplacements plus longs, entraînant une coupure spatiale plus nette avec les points de départ. Leur importance numérique est certes moindre que celle des déplacements précédents mais leur originalité tient à la formation de colonies enkystées dans un territoire étranger et éloigné. Alors que les courants précédents se traduisent par un remodelage progressif de la distribution des espaces ethniques, ceux-ci les perturbent complètement et c'est à ce titre qu'ils attirent souvent l'attention.

Les déplacements dépassent rarement 100 à 150 kilomètres, ce qui est déjà considérable par rapport au compartimentage très serré de la région. La plupart des migrants n'en sont pas à leur premier déplacement. Ils ont déjà quitté leur village natal et pris leurs distances par rapport à leur parenté. Le dépaysement et l'isolement sont tels qu'ils ne seraient pas supportés lors d'une transplantation brutale à partir du pays natal. Même des migrants déjà habitués à l'éloignement tendent à se regrouper dans les mêmes villages. L'obstacle de la langue y contraint; de plus, la naissance de liens de solidarité, entre migrants de même origine, facilite leur établissement.

Pourtant, même éloignés de leur « pays », ces migrants n'en sont pas complètement coupés. Ils n'hésitent pas à parcourir à pied de grandes distances pour revenir participer aux grandes fêtes religieuses. Il est probable qu'avec le temps, ces petites colonies pourraient acquérir leur autonomie propre, si leur peuplement ne se révélait très instable. De tels noyaux de peuplement ne peuvent continuer à affirmer leur particularité qu'en étant suffisamment importants. S'ils se réduisent à quelques familles noyées dans la masse, elles finissent par s'y diluer après quelques générations. La perte d'identité ethnique des migrants ne tient pas seulement à leur éloignement. Elle affecte davantage certaines ethnies, déjà moins cohérentes que d'autres. L'abandon complet des lieux de départ semble aussi accélérer le processus.

Un phénomène comparable d'assimilation des migrants par leur milieu d'accueil semble marquer le destin habituel des migrations externes orientées vers les villes. Contrairement à d'autres régions du Cameroun, l'attraction des villes n'oriente pas encore ici l'essentiel des effectifs migratoires. Seules les deux vraies villes, Garoua et Maroua, commencent à exercer une influence organisatrice sur l'espace environnant, mais plus par le rôle de leurs marchés et de leurs commerces que par l'exode rural qu'elles provoquent. Elles attirent surtout des jeunes originaires de toute la région. Ils s'y regroupent par appartenance ethnique, en s'installant de préférence dans les mêmes quartiers.

Comme dans le cas précédent, la plupart des migrants vers les villes ne viennent pas directement de leur village natal. Ils entretiennent encore des liens avec leur lieu de départ, bien que le processus d'assimilation, notamment par l'islamisation, semble plus rapide qu'en zones d'accueil rurales. Quand le païen venu en ville s'est islamisé, il coupe les relations avec les siens, pour chercher à s'intégrer dans son nouveau milieu. Vis-à-vis des siens, il éprouve à la fois du mépris et de la honte, car il sait qu'il en est désormais rejetté.

Si Garoua et Maroua recrutent des migrants à partir de toute la région, ayec pourtant une prédominance des ethnies voisines (Fali à Garoua, Guiziga à Maroua), les petites villes n'étendent leur zone d'attraction qu'à leurs environs immédiats. Prenons l'exemple de Mokolo (STECK, 1972). A l'exception des fonctionnaires qui forment dans chaque petite ville des quartiers à part, plus de la moitié des chefs de familles proviennent de moins de 25 kilomètres. La plupart sont originaires des montagnes très peuplées au nord de la ville, le reste arrivant du plateau au sud. C'est donc une petite ville issue du milieu rural environnant, tout comme Yagoua ou Guider. Bien qu'elles bénéficient de commandements territoriaux importants, elles n'encadrent effectivement qu'une très faible partie de l'espace qui leur est dévolu. D'autre part, les Musulmans constituent chaque fois le noyau urbain proprement dit, si bien qu'ils marquent de leur empreinte le paysage urbain, bien plus que les populations voisines. La ville est un lieu où les ruraux aiment se rendre, notamment le jour du marché, mais où ils n'aimeraient pas habiter, à moins de vouloir abandonner leurs coutumes et changer de cadre de vie, changement auguel la plupart n'aspirent pas encore.

Inversement, si les petites villes ne parviennent pas à attirer de nombreux contingents de ruraux, elles sont rarement capables de retenir ceux qui sont venus vers elles. A l'exception de Kaélé, elles disposent de très peu d'emplois à leur offrir. La plupart des migrants les quittent à plus ou moins brève échéance pour une ville plus importante où ils espèrent trouver plus facilement du travail. Même Maroua et Garoua ne jouent qu'un rôle de relais pour des migrations plus lointaines vers les grandes villes au Sud du Cameroun. Ces attractions lointaines concernent une population instable, recrutant surtout des éléments jeunes qui ne veulent pas se résigner, tout en habitant en ville, à aller cultiver des champs aux environs. Leur installation est donc rarement définitive.

Migrations lointaines et exode rural: ces deux types de migrations instables s'opposent au glissement ample et continu de paysans vers la périphérie de leur aire ethnique. Ces déplacements plus lents et plus courts aboutissent pourtant à un solide peuplement de zones autrefois faiblement occupées et à leur colonisation agricole. Il ne faut donc pas tenir compte seulement du critère spatial pour différencier les types de migrations mais aussi du critère temporel.

# Migrations provisoires et migrations définitives

Parmi les courants migratoires, se distingue une catégorie de déplacements très actifs qui affectent les effectifs les plus nombreux : les déplacements provisoires, qu'il s'agisse des migrations saisonnières ou de formes de migrations temporaires se prolongeant parfois sur une ou plusieurs années. Les migrations saisonnières ne sont pas seulement dirigées des zones rurales vers les villes. L'existence de multiples mouvements saisonniers de travail entre zones rurales leur confère un caractère de complémentarité, les unes n'ayant pu mettre au point un système agricole original qu'avec l'appoint d'une main-d'œuvre venue de l'extérieur.

### LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

Les migrations saisonnières pour les travaux agricoles suivent les mêmes orientations d'ensemble que les migrations dites externes. Souvent, elles leur sont antérieures et les préparent. Les migrants saisonniers sont des Païens qui viennent s'employer chez les Musulmans de la plaine. Ceux-ci s'orientent de plus en plus vers l'agriculture depuis l'introduction du coton, culture commerciale très rentable sur les bonnes terres. Les Païens arrivent en saison des pluies pour sarcler

les parcelles de coton, travail qui s'effectue encore le plus souvent à la main. Mais comme leurs propres cultures ne peuvent rester sans soins, ils ne s'engagent que pour quelques jours, une semaine ou deux au plus. Seuls les jeunes gens peuvent se permettre de rester plus longtemps. Les modalités de l'embauche sont très variables, à la journée ou, le plus souvent, à la tâche. De même, les salaires diffèrent beaucoup, des plaines à proximité des pays païens, à celles qui sont plus éloignées. Les saisonniers se montrent de plus en plus sensibles à ces différences de salaires et, aux dires des employeurs, deviennent de plus en plus exigeants.

Malgré tout, l'urgence des travaux agricoles en pleine saison des pluies limite sérieusement les déplacements saisonniers à cette période de l'année. C'est surtout après la saison des pluies, une fois leurs gros travaux agricoles achevés, que les Païens partent chercher du travail chez les Musulmans. Ceux-ci les embauchent alors pour le repiquage du mil « mouskouari » qui se situe en septembre ou octobre selon les années. C'est un travail pénible auquel les Musulmans répugnent malgré l'intérêt de plus en plus prononcé qu'ils portent à cette culture. Pour les Païens, le repiquage s'intègre parfaitement dans leur calendrier agricole puisqu'il s'intercale entre les derniers sarclages et la récolte du mil sous pluie. Aussi les déplacements saisonniers les plus nombreux se produisent-ils à cette époque.

Il est difficile d'avancer une estimation des contingents de travailleurs qui se rendent alors en secteurs musulmans. Cela dépend surtout de la situation économique des Païens. Lors d'une mauvaise année agricole, les départs affectent presque toutes les familles. Au contraire, en bonne année. l'offre de main-d'œuvre ne répond pas partout à la demande. Néanmoins, les besoins en numéraire devenant croissants, les contingents de saisonniers tendent à augmenter d'une année sur l'autre. Les montagnes se vident alors momentanément de l'essentiel de leur population masculine. Les départs ne concernent pas seulement les jeunes gens célibataires en quête d'un pécule pour leur mariage mais aussi les adultes mariés. Ils laissent leur famille et leur exploitation à la garde d'un parent ou d'un voisin. Souvent, les femmes restent seules. Ces absences répétées des hommes ne manquent pas de perturber la vie sociale en montagne. Les femmes ne vont s'embaucher chez les Musulmans que pour une journée, ce qui limite le recrutement aux massifs en bordure de plaine.

Même pour les hommes, les déplacements saisonniers prennent surtout une grande ampleur chez les montagnards qui voisinent les plaines. La plupart des montagnards de l'arrondissement de Méri descendent ainsi vers les environs de Maroua : Meskine, Gazawa, Salak. Les Mafa et les Mouktélé descendent, de leur côté, cultiver les immenses « karal » de la plaine de Mora le long du mayo Nguéchéwé. Mais les déplacements effectués peuvent couvrir des distances plus considérables. Ainsi des Mafa des environs de Mokolo tendent-ils à délaisser les Mandara de Mozogo pour venir s'employer chez les Foulbé de la plaine de Maroua, malgré la longueur du trajet. C'est surtout le fait des jeunes, plus sensibles que les autres aux différences de salaires proposés pour un même travail. D'autres contingents de Mafa partent travailler au Nigeria dans la plaine de Madagali.

Venant à l'encontre de ce courant migratoire saisonnier dirigé des montagnes vers les plaines de Mora et du Diamaré, une autre catégorie de travailleurs agricoles provient des blocs païens des plaines du Logone, essentiellement des Massa et des Toupouri. Eux aussi viennent surtout repiquer le mil mouskouari des Foulbé. Ils s'adressent de préférence aux Foulbé les plus proches, ceux de Mindif, Kalfou, Guidiguis et Bogo. Mais d'autres n'hésitent pas à s'éloigner vers Maroua, jusque vers Pété et les premiers cantons du Mandara (Mémé, Djoundé) où ils concurrencent les montagnards sur le marché du travail. Ce courant saisonnier est certainement aussi important que le précédent et peut-être plus ancien.

Après le repiquage, la plupart des ouvriers agricoles regagnent leur village pour

la récolte du mil, vers novembre. Ensuite, certains d'entre eux retournent en plaine nettoyer le mil repiqué ou le récolter en janvier-février mais ces nouveaux déplacements mobilisent moins d'effectifs. C'est le repiquage qui provoque les déplacements les plus importants. Le mil repiqué a pris en quelques années la première place chez les Musulmans du Diamaré. Or, cette culture est restée entièrement manuelle, contrairement au coton et partiellement, au mil sous pluie.

Une autre forme de migration saisonnière concerne les riverains du Logone mais elle est particulière car liée à la présence du fleuve. D'autre part, elle dépasse largement le cadre de la région étudiée puisqu'elle aboutit jusqu'au lac Tchad. Les campagnes de pêche vers l'aval du Logone vont à la rencontre du poisson qui remonte le courant en saison sèche (de Garine, 1964, pp. 107-108). La migration des pêcheurs se situe en fin de saison sèche et le retour survient après le déclenchement de la saison des pluies. Elle se superpose donc en partie au calendrier agricole, si bien que seuls les hommes ayant besoin d'argent y participent. Ils quittent leur village par petits groupes qui se rendent vers les zones de pêche par camions. La pêche se déroule au nord du pays mousgoum mais elle a tendance à se situer de plus en plus en aval, par suite de l'épuisement progressif des réserves en poissons du fleuve. Malgré cela, les effectifs de pêcheurs semblent augmenter chaque année.

Les possibilités de travail agricole n'existent plus en plaine après la récolte du mil repiqué, en février. Pourtant la saison sèche est encore loin d'être achevée. Les cultivateurs sont alors affrontés à un chômage qu'ils réduisent par des travaux de construction et d'artisanat ou qu'ils évitent en migrant à nouveau mais, cette fois, vers les villes. Quand les pluies s'annoncent enfin, ils retournent préparer leurs champs. Ces migrations de saison sèche vers les villes sont, plus que les précédentes, le fait de jeunes gens à la recherche d'argent. Ils se spécialisent dans quelques travaux : vendeurs de bois sec pour la cuisine, transporteurs à la demande, porteurs d'eau, mais ils se consacrent surtout à la construction.

La période de construction des habitations se situe toujours en saison sèche, de novembre à mars. Les villes musulmanes offrent alors beaucoup d'emplois aux cultivateurs qui sont tous plus ou moins macons. Les contrats sont très variables. Tantôt le propriétaire propose une certaine somme pour la construction complète d'une case ou d'un mur, tantôt il s'adresse à tour de rôle à différents spécialistes. Les uns élèvent les murs ou transportent l'eau pour la fabrication du mortier, les autres montent la charpente, les derniers couvrent les toits de paille. La préparation du mortier à partir de boue pétrie aux pieds, l'élévation des murs sont des travaux sales auxquels les Musulmans aisés de la ville répugnent. Même dans les villages musulmans de plaine, les Païens trouvent du travail pour la construction des cases. Mais ce sont les villes qui les attirent en premier lieu. Les salaires proposés y sont plus élevés. Des travaux d'urbanisme (élargissement et alignement géométrique des rues) dans la plupart des petites villes au cours des dernières années ont conduit à raser de nombreuses habitations. Les besoins de construction en ont été sensiblement augmentés, donc l'offre de travail salarié. Comme la plupart des habitations citadines sont encore en terre-et en paille, elles ne nécessitent pas le recours à un corps spécialisé d'artisans.

### LES MIGRATIONS TEMPORAIRES

Les déplacements saisonniers vers les villes s'effectuent sur de plus grandes distances que ceux destinés aux travaux agricoles. Les petites villes recrutent les ouvriers dans leurs environs immédiats mais Garoua et Maroua voient affluer depuis quelques années des saisonniers d'un peu partout, surtout des jeunes. Qu'avec un peu de chance, certains décrochent un petit emploi plus stable:

revendeur au détail au service d'un commerçant, gardien, domestique, et ils ne repartent plus chez eux, la saison des pluies suivante. On en arrive ainsi, par un allongement des absences à une ou plusieurs années, à des migrations temporaires.

Aboutissant à la formation d'une population flottante de jeunes d'origines très diverses, vivant plus souvent d'expédients que d'emploi régulier, elles sont particulièrement difficiles à saisir. Ces jeunes forment pourtant des groupes sociaux très vivants, disposant de réseaux d'entraide, par exemple les Mafa à Maroua et Garoua. Les jeunes montagnards Podokwo s'en vont, eux, jusqu'à N'Djaména pour s'embaucher domestiques ou se spécialiser comme vendeurs d'amulettes et de poudre magique. Après un ou deux ans de séjour en ville, nantis du pécule nécessaire à leur mariage, ils reviennent vivre sur leurs massifs. Mais d'autres, de plus en plus nombreux, finissent par rester à la ville. La coupure entre migration temporaire et migration définitive est alors difficile à discerner.

Si, à propos des migrations temporaires, on a mis l'accent sur ces déplacements de jeunes à la recherche d'argent dans les villes, c'est que leur regroupement spontané mais instable, échappant aux cadres sociaux et politiques traditionnels, risque d'y soulever de graves problèmes dans l'avenir, phénomène entièrement nouveau pour la région. Les pouvoirs publics s'en émeuvent déjà et prennent de temps à autre des mesures contre les éléments de cette population flottante, les renvoyant d'autorité vers leurs villages. Mais ils ne règlent pas pour autant le problème car, passé un court délai, elle se reconstitue.

A côté de cette forme de migration que le chômage latent dans les villes ne semble pas pour autant freiner, un autre type de migration temporaire retient l'attention. De jeunes Toupouri ou Massa, à la suite souvent de nombreux déplacements saisonniers chez le même employeur musulman, finissent par s'y installer comme ouvriers agricoles temporaires. Leur patron les loge et les nourrit pendant toute l'année et leur fournit, en plus, un salaire annuel après la récolte du coton. Il s'agit d'une forme d'association avantageuse pour les employeurs, assurés de disposer d'une main-d'œuvre fidèle. D'autre part, elle procure aux jeunes ouvriers un pécule suffisant pour s'établir à leur compte au bout de quelques années. La plupart retournent se marier dans leur village mais certains viennent s'installer près de leur ancien patron en restant plus ou moins dans sa dépendance. C'est lui qui leur accorde le plus souvent un lopin de terre à exploiter.

Progressivement, des familles Toupouri se fixent ainsi dans les environs du même village et mettent en culture des terres délaissées. Le peuplement par les Toupouri et Massa des secteurs musulmans progresse selon ce processus ; le salariat agricole engendre une colonisation par infiltration lente, phénomène assez différent de la colonisation des plaines par déversement des montagnards, mais qui risque de la concurrencer jusqu'au voisinage des massifs.

En plus de ces différentes formes de migrations temporaires, il convient de mentionner les déplacements récents de Païens du Logone vers la grande plantation de canne à sucre de Mbandjok, au sud du pays. Malgré l'éloignement, les Toupouri s'y engagent en nombre croissant comme coupeurs de cannes. Ils y travaillent quelques mois ou quelques années avant de revenir, nantis d'un pécule pour se marier et s'installer. Dans ce cas aussi, l'émigration temporaire concerne uniquement des jeunes gens. Le recrutement s'opère selon une base ethnique, les Toupouri constituant la grande majorité des contingents. Parmi eux, quelques villages, aux environs de Golonpoui, fournissent l'essentiel des travailleurs. Arrivés sur place, les migrants ne s'élèvent guère au-dessus du grade de manœuvres agricoles. Dans l'échelle sociale des employés de la plantation, ils représentent le prolétariat de base. Mais ils font preuve d'une forte solidarité face aux autres groupes d'employés. La cohésion ethnique est renforcée par l'éloigne-

ment et par la prise de conscience de constituer un groupe de travailleurs défavorisés dans la hiérarchie professionnelle de l'entreprise.

Ces migrations temporaires d'un type nouveau font saisir sur le vif les difficultés d'intégration des migrants dans des zones d'accueil lointaines. Leur situation peut devenir explosive si, aux hostilités ethniques traditionnelles, se surajoutent des oppositions sociales.

### LES RETOURS

Malgré la classification précédente, les frontières sont difficiles à fixer entre les migrations qualifiées de provisoires et celles qui semblent être définitives. On peut toujours se demander si les migrants, même les mieux lotis, resteront définitivement dans leur nouvelle installation. La plupart déclarent qu'ils aspirent à retourner dans leur village natal sur leur vieillesse ou du moins, à s'en rapprocher.

Les migrations se font rarement à sens unique dans la région. Elles comprennent un ensemble de va-et-vient, les retours des uns vers l'espace ethnique de départ s'opposant aux éloignements des autres. Ces retours affectent surtout les longues migrations de cultivateurs n'hésitant pas à s'installer dans une zone qui leur est étrangère. Qu'ils y subissent une série de mauvaises récoltes et la déception, jointe à l'absence d'attachement au sol de ces « pionniers », se conjugent pour les convaincre de retourner vers le pays natal ou de s'éloigner encore davantage vers une zone qui leur paraît plus prometteuse.

De même, des montagnards descendus en plaine, mais déçus, retournent sur leurs massifs. Les remontées sont assez nombreuses vers 1965-1970. Il en est fait alors beaucoup mention tant le phénomène semble paradoxal. Les remontées concernent surtout certains massifs dans l'arrondissement de Mora. Il convient parfois de se demander s'il s'agit vraiment de remontées car il n'y eut jamais d'installation effective en plaine. C'est le cas des Ouldémé qui, vers 1963, commencèrent à construire de nouvelles habitations au pied de leurs massifs sans jamais délaisser pour autant celles de montagne. Dans ce cas, la remontée se limite à l'abandon d'un projet qui ne fut pas volontaire mais imposé par l'autorité administrative.

Mis à part ce cas particulier, il est fréquent d'assister à des retours de migrants vers leur lieu d'origine. D'autres arrivants peuvent alors les remplacer, si bien qu'un peuplement apparemment stable dans les statistiques cache en fait une « rotation » de migrants qui acceptent de s'éloigner un certain temps pour faire de bonnes récoltes de mil ou pour gagner de l'argent avec le coton. Les migrants montagnards se succèdent ainsi dans quelques villages situés le long du mayo Nguéchéwé, dans la plaine de Mora. Migrations provisoires comme migrations « définitives » n'aboutissent alors qu'à un peuplement instable. Ce faisant, elles font peser une incertitude sur la mise en valeur des zones en cours de peuplement.

Pourtant, le comportement économique du migrant qui décide de s'installer dans un nouveau village n'est plus comparable à celui de l'ouvrier agricole. Il est rare qu'un migrant fixé continue de s'engager comme salarié agricole au service de voisins. Il cherche d'abord à consolider son exploitation pour devenir autonome. C'est ainsi que la plupart des migrants, une fois installés, diversifient leurs cultures et tentent, à l'instar des Musulmans, de cultiver du mil repiqué, si avantageux en plaine. Mais ils se heurtent alors à de nouvelles difficultés. Les terres à mil repiqué sont d'étendue limitée et souvent appropriées par les Musulmans qui ne tiennent pas à les céder aux arrivants. Des rapports difficiles avec les populations en place émaillent le devenir de ces migrants. Mais, avant d'en arriver là, et pour suivre une présentation chronologique, il n'est pas sans intérêt de démêler les principales motivations des départs.